

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

États financiers au 31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10 - 11
Notes complémentaires	12 - 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
112, rue du Sud
Cowansville (Québec)
J2K 2X2

T 450 263-2010

Aux administrateurs de
MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2024 et 2023 et de l'actif net aux 1er janvier 2024 et 2023 et aux 31 décembre 2024 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Cowansville
Le 4 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118892

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Contributions municipales		
Opérations courantes	3 470 552	2 341 210
Entretien de la bâtisse	517 023	324 942
Chauffage et électricité	117 255	123 011
Subvention du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	31 342	26 864
Subventions fédérales	9 500	8 000
Dons de particuliers	669	4 830
Produits d'activités		
Pénalités	44 408	33 138
Ventes de livres	21 784	21 229
Locations de matériel et services	29 915	14 171
Activités d'animation et sociales	10 924	1 334
Autres	6 000	4 500
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		966
Intérêts	92 270	55 708
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	683 774	449 514
	<u>5 035 416</u>	<u>3 409 417</u>
	-----	-----

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Charges		
Salaires et charges sociales		
Personnel régulier - Temps plein	1 593 974	996 311
Personnel régulier - Temps partiel	629 848	570 760
Entretien informatique et logiciels	97 699	87 069
Publicité et animation	89 697	54 726
Entretien général	28 986	54 563
Livres numériques	68 303	50 120
Fournitures et papeterie	54 365	35 718
Reliure et réparations	25 461	28 493
Ressources électroniques	33 088	19 062
Services professionnels et administratifs	35 785	17 459
Périodiques	11 977	16 092
Assurances	7 378	14 289
Activités sociales et autres	17 606	12 371
Cotisations	5 435	6 009
Télécommunications	3 624	3 520
Formation	8 692	410
Entretien de la bâtisse	517 023	324 942
Chauffage et électricité	117 255	123 011
Intérêts sur l'emprunt bancaire	153 109	62 597
Intérêts sur la dette à long terme	31 396	26 654
Intérêts et pénalités	416	1 646
	<u>3 531 117</u>	<u>2 505 822</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissement des immobilisations corporelles	1 504 299	903 595
Amortissement des immobilisations corporelles		
Disques compacts, CD Rom et DVD	50 970	63 744
Volumes	344 756	326 793
Mobilier et équipement	242 322	63 735
Matériel informatique	54 907	11 409
	<u>692 955</u>	<u>465 681</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>811 344</u></u>	<u><u>437 914</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024			2023	
	Reçu à titre de dotations - Fonds T.A. Saint-Germain	Affecté à des projets d'immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	20 000	307 967	639 836	967 803	529 889
Excédent des produits par rapport aux charges			811 344	811 344	437 914
Utilisation de l'affectation d'origine interne		(10 000)	10 000		
Solde à la fin	20 000	297 967	1 461 180	1 779 147	967 803

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	811 344	437 914
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	692 955	465 681
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(966)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(683 774)</u>	<u>(449 514)</u>
	820 525	453 115
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>2 228 881</u>	<u>(148 243)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 049 406</u>	<u>304 872</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	(1 302 309)	196 781
Immobilisations corporelles	(377 746)	(2 306 640)
Cession d'immobilisations incorporelles	<u>2 800</u>	<u>5 310</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 677 255)</u>	<u>(2 104 549)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(2 294 506)	2 357 948
Emprunts à long terme	2 071 100	
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(184 367)</u>	<u>(236 886)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(407 773)</u>	<u>2 121 062</u>
Augmentation nette de l'encaisse	964 378	321 385
Encaisse au début	<u>939 613</u>	<u>618 228</u>
Encaisse à la fin	<u>1 903 991</u>	<u>939 613</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.**Situation financière**

au 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 903 991	939 613
Apports à recevoir	9 500	
Comptes clients et autres créances (note 3)	17 032	107 053
Frais payés d'avance	191 021	175 256
Subvention à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec		1 421 273
Subvention à recevoir de la Ville de Saint-Hyacinthe	67 976	609 117
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec échéant à moins de un an	326 178	148 287
	2 515 698	3 400 599
Long terme		
Encaisse réservée - Fonds T.A. Saint-Germain	20 000	
Billets à capital protégé, taux de rendement variable lié aux marchés boursiers, échéant en novembre 2024		20 000
Dépôt sur immobilisations corporelles		18 991
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour le remboursement de la dette à long terme, 3,33 % à 6,63 % aux 31 décembre 2024 et 2023, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2029	1 961 213	459 971
Immobilisations corporelles (note 4)	3 482 033	3 800 042
	7 978 944	7 699 603

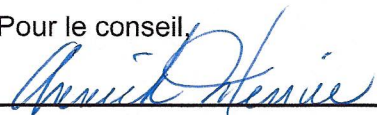

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.**Situation financière**

au 31 décembre 2024

	Total	Total
	\$	\$
PASSIF		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 5)	63 442	2 357 948
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	307 387	307 349
Apports reportés de la Ville de Saint-Hyacinthe	25 969	
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	326 178	148 287
Apports reportés	156 713	
	<u>879 689</u>	<u>2 813 584</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	3 358 895	3 665 845
Dette à long terme (note 8)	1 961 213	252 371
	<u>6 199 797</u>	<u>6 731 800</u>
ACTIF NET		
Fonds de dotation T.A. Saint-Germain (note 9)	20 000	20 000
Affecté à des projets d'immobilisations	297 967	307 967
Non affecté	1 461 180	639 836
	<u>1 779 147</u>	<u>967 803</u>
	<u>7 978 944</u>	<u>7 699 603</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

 Administrateur



 Administrateur

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'administrer la bibliothèque publique de la Ville de Saint-Hyacinthe. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits d'activités

Les produits d'activités sont constatés lorsque le service est fourni et qu'ils sont encaissés. Ces produits comprennent la location de matériel et de service, les pénalités, la vente de livres ainsi que les activités d'animation et sociales.

Produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Volumes	12 ans
Disques compacts, CD Rom et DVD	10 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Matériel informatique	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports à recevoir	508	532
Taxes à la consommation	16 524	106 521
	<u>17 032</u>	<u>107 053</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Disques compacts, CD Rom et DVD	273 075	145 986	164 076
Volumes	4 084 203	2 591 252	1 620 891
Mobilier et équipement	1 969 548	315 728	1 805 771
Matériel informatique	317 125	108 952	209 304
	<u>6 643 951</u>	<u>3 161 918</u>	<u>3 800 042</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis des immobilisations corporelles d'une juste valeur de 377 746 \$ en contrepartie de 377 746 \$ en espèces (2 288 319 \$ en contrepartie de 2 287 649 \$ en espèces pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023). L'écart entre la juste valeur et le montant du débours, soit 670 \$ en 2023, a été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (voir note 7).

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'un emprunt bancaire temporaire, d'un montant autorisé de 2 365 572 \$, garanti par une hypothèque mobilière de 1 655 900 \$ sur la subvention à recevoir de la part du Ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi que par un cautionnement et subordination de créances de la Ville de Saint-Hyacinthe. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel (5,42 %; 7,2 % au 31 décembre 2023) et est renouvelable annuellement. L'emprunt bancaire temporaire a été fermé en janvier 2025.

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 59 473 \$ au 31 décembre 2024 (53 284 \$ au 31 décembre 2023).

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	3 665 845	1 876 700
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles		670
Subventions à recevoir	376 824	2 237 989
Montant constaté aux résultats	<u>(683 774)</u>	<u>(449 514)</u>
Solde à la fin	<u>3 358 895</u>	<u>3 665 845</u>

8 - DETTE À LONG TERME

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 46 736 \$ au 31 décembre 2024, 3,33 % remboursable par versement semestriels de 23 953 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2025	46 736	91 961
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 90 744 \$ au 31 décembre 2024, 4,7 %, remboursable par versements semestriels de 19 450 \$ intérêts compris, échéant en mars 2027	90 744	124 184
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 114 937 \$ au 31 décembre 2024, 6,63 %, remboursable par versements semestriels de 21 428 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2027	114 937	148 452
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 379 074 \$ au 31 décembre 2024, 6,17 %, remboursable par versements semestriels de 48 900 \$ intérêts compris, échéant en janvier 2029	379 074	
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 1 655 900 \$ au 31 décembre 2024, 4,72 %, remboursable par versement semestriels de 104 815 \$ intérêts compris, échéant en décembre 2029	1 655 900	
Emprunt hypothécaire, 4,19 %		36 061
	<u>2 287 391</u>	400 658
Tranche échéant à moins de un an	<u>326 178</u>	148 287
	<u>1 961 213</u>	<u>252 371</u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 326 178 \$ en 2025, 294 609 \$ en 2026, à 291 235 \$ en 2027, à 243 675 \$ en 2028 et à 207 542 \$ en 2029.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

9 - REÇU À TITRE DE DOTATION - FONDS T.A. SAINT-GERMAIN

Ce fonds est constitué d'un don reçu de la Fondation de Bienfaisance T.A. Saint-Germain en décembre 1981. Les revenus de ce fonds sont utilisés pour l'achat de livres.

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, les emprunts hypothécaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

11 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Le principal reclassement effectué, au 31 décembre 2023 et pour l'exercice terminé à cette date, consiste en un montant de 195 801 \$ qui a été reclassé de la ligne charges sociales à salaires et charges sociales - Personnel régulier - Temps plein et un montant de 81 200 \$ qui a été reclassé des charges sociales à salaires et charges sociales - Personnel régulier - Temps partiel. .